



Amicale du personnel de la ville d'Eaubonne et du CCAS

Année 2026



BON DE COMMANDE

Rappel : Fonctionnement de la billetterie :

Toute demande doit être formulée par bon de commande, être accompagnée du règlement et être déposée dans la case de l'amicale au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville ou dans la boîte aux lettres de la maison de la petite enfance au 9 rue Jean Mermoz.

En raison de la diversité des billets proposés tout au long de l'année, nous sommes dans l'obligation de limiter leur nombre par activités. Après épuisement de ces billets, nous n'en recommanderons pas forcément.

Les commandes seront traitées en fonction du stock disponible.

Pour mémoire, sont considérés comme bénéficiaires des prestations de l'Amicale :

L'adhérent et son conjoint (concubin, pacsé ou compagnon vivant sous le même toit que l'adhérent) ; les enfants à charge sans condition de ressources, jusqu'à leurs 25 ans révolus.

L'adhérent célibataire, sans enfants à charge, pourra prendre, à chaque période, deux billets.

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

Nb de personnes composant la famille (y compris l'adhérent) : _____

Merci de préciser :

Service : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse postale : _____

Remise des billets : Remise en main propre.

Remise par courrier interne.

Cas exceptionnel (adhérent ne pouvant se déplacer) : Envoi par

courrier à mon domicile. *Je joins une enveloppe timbrée, libellée à mes nom et adresse, si possible en courrier suivi. Je note que l'Amicale ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou vol du courrier.*

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement de la billetterie et joins à ce présent bulletin un chèque à l'ordre de l'Amicale pour un montant de _____ € ou des espèces pour un montant de _____ € ou la copie d'un ordre de virement pour un montant de _____ € (RIB sur demande, le virement sera libellé selon le modèle suivant : NOM_BILLETTERIE_MM_AAAA).

**À retourner dans la
Case AMICALE**

Date :

signature :



Amicale du personnel de la ville d'Eaubonne et du CCAS

Année 2026



» BON DE COMMANDE

Dénomination Tickets	Tarif Amicale	Tarif Groupe	Remarques tarif Amicale
Billet d'entrée au Musée de l'Homme	7,50 € x =	11,25 € x =	Billets non datés, sans réservation nécessaire, valables 2 ans à émission. Ils incluent les collections permanentes et l'exposition temporaire. (pour info tarif plein = 15€). Exposition Momies du 19 novembre 2025 au 25 mai 2026. <u>Attention ! Visite gratuite pour les – de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation de handicap + 1 accompagnateur.</u>
Billet d'entrée au Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget	Tarif plein 8 € x = Tarif jeune (19-25 ans) 5,50 € x = Tarif enfant (4-18 ans) 4 € x =	Tarif plein 12 € x = Tarif jeune (19-25 ans) 8 € x = Tarif enfant (4-18 ans) 6 € x =	Check-in + Boarding Pass Droit d'entrée donnant accès aux collections permanentes, aux expositions temporaires et aux avions (Boeing 747, Concorde, Dakota). Billets non datés, valable 1 an à émission. (pour info tarif plein = 17€).
Pass annuel au Musée du quai Branly	Tarif Unique Pass solo 19,50€ x = Pass duo 33,50 € x =	Tarif Unique Pass solo 28 € x = Pass duo 48 € x =	1 an de visites illimitées et nombreux autres avantages. Formulaire complémentaire à remplir. Informations : https://www.quaibrantly.fr/fr/si-vous-etes/adherent/devenez-adherent
Total général :			_____ €